



Départ de la randonnée

Église de  
Prats-de-Carlux

Fontaine

## Conseils pour randonner

-  N'oubliez pas que vous n'êtes pas des chameaux, prenez donc de l'eau dans votre sac !
-  A moins que vous ne soyez des Robinsons Crusoé, prévoyez de bonnes chaussures de randonnée !
-  Soyez respectueux de la nature : les fleurs sont tellement plus belles dans leur écrin de verdure !
-  Comme les animaux, ne laissez que des traces qui s'effacent !  
Pas de déchets !

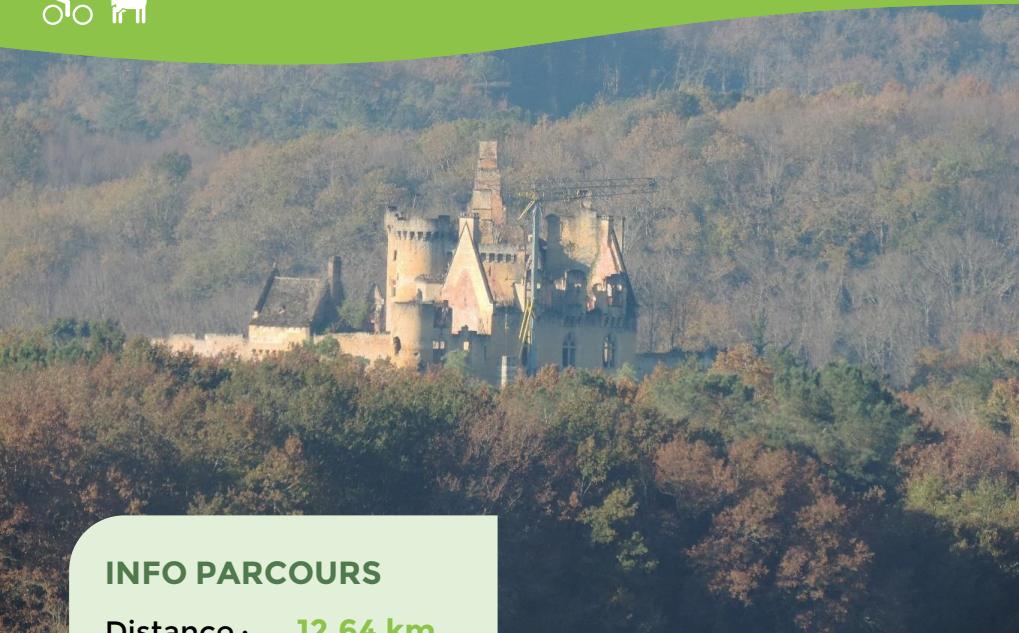


Partager vos avis et vos photos sur Instagram ou Facebook ! #fenelontourisme #randofenelon

Si vous rencontrez des problèmes d'entretien et de balisage, merci de nous le signaler via l'adresse [tourisme@paysdefenelon.fr](mailto:tourisme@paysdefenelon.fr) ou dans nos bureaux d'information touristique

Secours : 18 ou 112 / SMS d'urgence pour sourds et malentendants : 114

# Fiche randonnée Boucle des Gauthieries PRATS-DE-CARLUX



### INFO PARCOURS

Distance : **12.64 km**

Dénivelé : **+248 m**

Temps : **4h30 à pied**

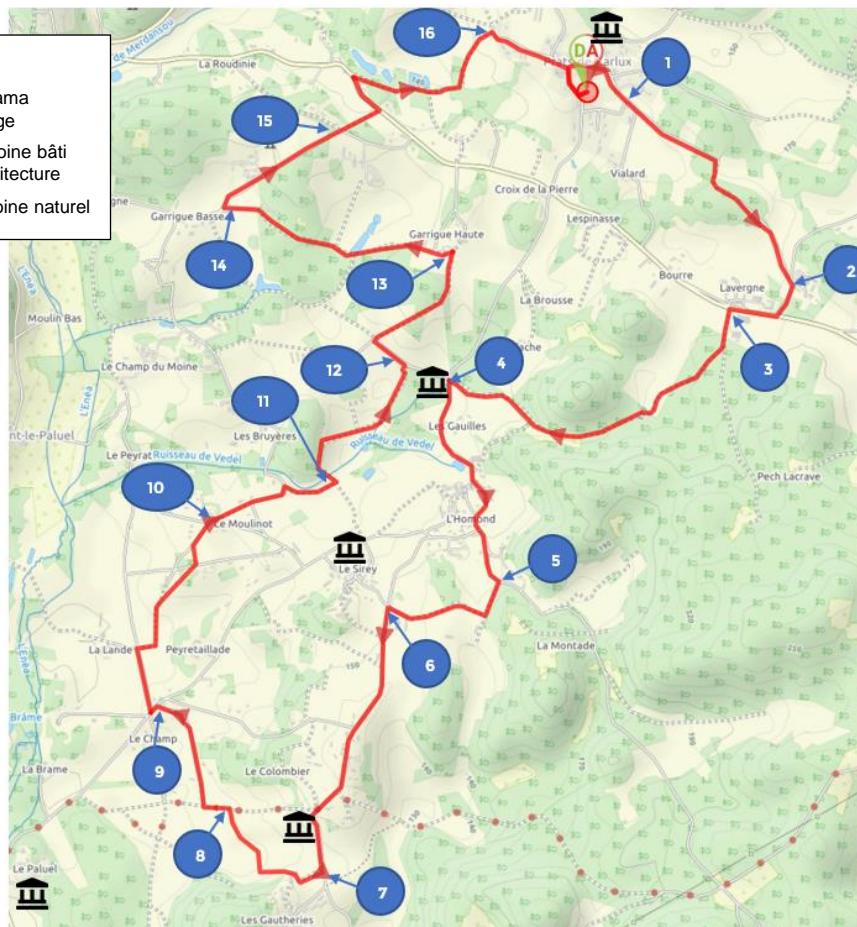
Balisage jaune

Cette randonnée vous amènera jusqu'au magnifique château du Sirey, dont vous pourrez découvrir l'architecture. Jolies vues sur le château du Paluel également, actuellement en cours de restauration.



# Pas-à-pas

- Etape
- Panorama
- Paysage
- Patrimoine bâti et architecture
- Patrimoine naturel



**Départ:** depuis le panneau d'appel situé sur le parking à l'entrée du bourg, rejoindre la route, monter à droite et passer devant la mairie. Tourner à droite entre le monument aux morts et l'église. Faire 150 mètres, puis à l'intersection, prendre la route à droite et suivre le panneau « Boucle des Hameaux de Prats ».

**Eglise Saint-Sylvestre:** église datant du XIIème siècle, d'art roman.

1. Prendre le chemin qui part à gauche. A l'intersection suivante, continuer tout droit.
2. A l'embranchement, suivre la route à droite. A l'intersection avec la route départementale D47b, tourner à droite en la longeant sur environ 200 m.
3. Quitter la route pour le chemin à gauche, après les bâtiments. A la patte d'oie, suivre le chemin partant à droite.
4. A la route, prendre celle qui va à gauche.

## Loyer

5. Laisser la route principale qui part sur la droite et continuer sur la plus petite route en face. Un peu plus de 200 m, emprunter le chemin sableux à droite. A l'intersection suivante, poursuivre sur le chemin à droite.

6. A la route, prendre celle qui part à gauche (laisser celle qui part en face, en direction de « Sirey »). Continuer tout droit sur environ 800 m. Au hameau des Veyssières, continuer sur la route à droite. Peu après, laisser le GR à droite, poursuivre sur la route.

## Château du Sirey

Le château du Sirey est un édifice datant des XVème et XVIème siècle, en partie détruit lors d'une explosion au XXème siècle. Cette propriété privée n'est pas ouverte au public, mais vous pouvez en admirer l'ensemble magnifiquement restauré. N'hésitez pas à faire un aller/retour pour le contempler !

## Fontaine

## Château du Paluel

Sur cette portion, vous aurez des vues sur cet édifice du XVème siècle, actuellement en restauration dans l'espoir d'être ouvert un jour au public. Brûlé pendant la 2nde guerre mondiale, il est plus ou moins laissé à l'abandon par la suite. Le château sert de lieu de tournage du film « Le tatoué » avec Louis de Funès et Jean Gabin, en 1968. Ce dernier y joue le propriétaire du château ruiné, qui demande la restauration de son bien en échange de son tatouage. Depuis ce tournage, le château est passé entre les mains de plusieurs propriétaires. Aujourd'hui, le château subit une grande campagne de restauration en vue d'une future ouverture au public.

7. A l'intersection suivante, partir à droite. Environ 150 m après, prendre le chemin à droite. Ensuite, moins de 100 m plus loin, prendre le chemin qui descend dans les champs.

8. Prendre à gauche le GR6 sur une centaine de mètres, puis tourner à droite.

9. A la route, tourner à gauche, puis directement à droite. Environ 250 m plus loin, prendre à droite, prendre le chemin à droite. Au croisement suivant, continuer en face.

10. A l'intersection suivante, poursuivre à nouveau en face, sur le chemin. Quitter la route dans le virage, qui part vers le hameau « Les Bruyères », continuer à droite sur le chemin.

11. A l'intersection suivante, continuer par le chemin herbeux à gauche. Au croisement d'après, poursuivre en face.

12. Arrivé à la route, prendre à gauche. Moins de 200 m après, tourner sur le chemin à droite qui monte dans les champs.

13. Au niveau de la Garrigue Haute, prendre à gauche en direction des maisons en longeant les maisons. Continuer et passer au fond des étangs puis tout droit sur le chemin dans les bois.

**Ferme de la Garrigue haute** – ferme auberge et chambres d'hôtes

14. A la route, prendre à droite.

15. Dans le virage, prendre le chemin en face. Puis, à la départementale, poursuivre à gauche. Juste après le virage, prendre le chemin herbeux à droite.

16. Poursuivre à droite sur le chemin. Arrivé dans le bourg, prendre à droite, pour retrouver le lieu de départ de la randonnée.